



## Informations pour le *Distance Learning*

Comme indiqué dans la lettre, nous vous avons préparé un programme d'instruction que vous devez suivre indépendamment à la maison, à l'aide du *Distance Learning*.

Vous découvrirez que cela ne vous est pas totalement inconnu dans votre environnement privé. Toutefois, s'il s'agit de quelques choses de nouveau pour vous, nous ferons tout notre possible pour vous soutenir de la meilleure façon possible.

Le contenu de cette formation théorique sera répété et approfondi sous forme pratique au cours de votre école de recrue.

Ci-dessous, les règles et les contenus de la formation, ainsi que le LMS (Learning Management System) vous sont expliqués.

### Les règles pour l'instruction

- Le traitement de la matière d'instruction peut se faire selon votre plan horaire individuel. En cas de questions, vous pouvez vous adresser à votre école durant la journée, entre 08.00 – 12.00 h et 13.30 – 17.00 h, selon la liste de contacts *Distance Learning*.
- Vos connaissances dans les thèmes traités individuellement ainsi que votre condition physique seront contrôlés lors de votre venue.

### LMS (Learning Management System)


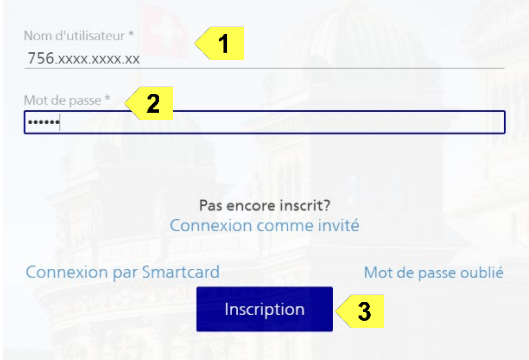
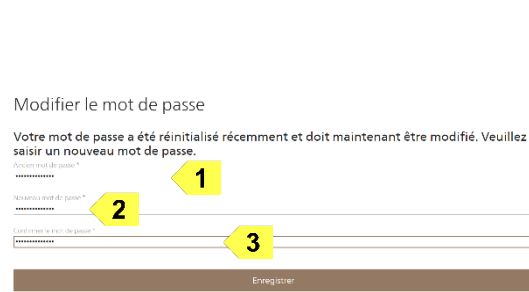



En principe, le contenu de la formation doit être traité avec l'aide du LMS. Le système a été conçu pour suivre de manière autonome une instruction digitale ou informatique individuelle au moyen de leçons avec l'aide de règlements.

Dans LMS vous trouverez différentes leçons et règlements en format électronique. Afin que vous trouviez rapidement le contenu, un plan d'instruction a été créé et déposé dans votre profil personnel. En plus du programme de formation pour l'instruction de base générale, il y a aussi un programme complémentaire spécifique à votre future fonction.


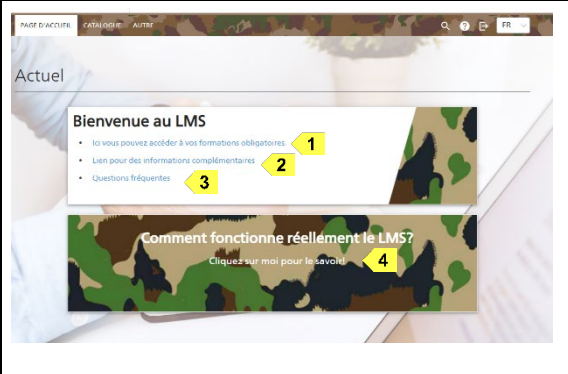
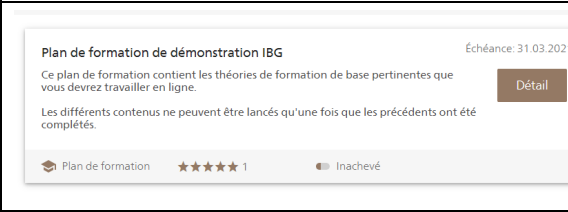


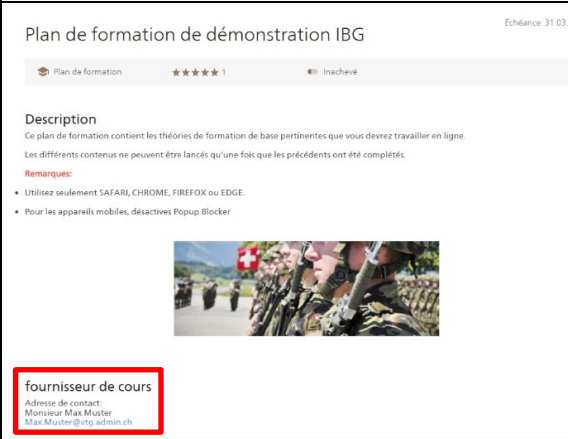
Grâce au LMS, il est également possible de vous fournir des informations actualisées et des formations complémentaires.

Le LMS peut être utilisé avec les outils informatiques habituels (PC, ordinateur portable, tablette, smartphone). S'il ne vous est pas possible d'accéder au contenu de la formation à l'aide du LMS, veuillez contacter votre école conformément à la liste de contacts *Distance Learning*, afin que les documents nécessaires puissent vous être envoyés sous une autre forme.

## First Login LMS simplement fait

|   |  |
|---|--|
|    | <p>Ouvrez un navigateur Internet et entrez l'adresse:<br/> <a href="https://www.lmsvbs.admin.ch">https://www.lmsvbs.admin.ch</a>.</p> <p>Veuillez noter que l'Internet Explorer n'est plus pris en charge.</p>   |
|    | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sous <b>nom d'utilisateur</b> notez votre numéro d'assurances sociales, avec les points. Vous trouverez votre numéro sur votre ordre de marche ou sur votre plaque d'identité.</li> <li>2. Inscrivez le <b>mot de passe</b>. Le mot de passe initial est: 12345678</li> <li>3. Cliquez sur <b>inscription</b>.</li> </ol> <p><i>Si ça ne fonctionne pas, envoyez à l'adresse mail <a href="mailto:pwreset.lms@vtg.admin.ch">pwreset.lms@vtg.admin.ch</a> les données suivantes: Nom, prénom, numéro d'assurances sociales.</i></p> |
|   | <p>Invitation à entrer un <b>nouveau mot de passe personnel</b>.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ancien mot de passe = mot de passe initial;</li> <li>2. Donnez un mot de passe personnel;</li> <li>3. Confirmez votre mot de passe personnel.</li> </ol> <p>Astuce: Retenez par cœur le nouveau mot de passe personnel !</p> <p>Paramétrage du mot de passe:<br/> <i>Min. 8 caractères (max. 20 caractères), majuscules, minuscules et caractères spéciaux doivent être inclus.</i></p>   |
|  | <p>Cliquez sur:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Autre</b> et ensuite sur</li> <li>2. <b>Profil d'utilisateur</b></li> </ol>   |
|  | <p>Notez votre <b>adresse E-Mail valable</b> et votre numéro de téléphone portable, y compris le numéro de code du pays 0041:<br/>         Exemple 0041791234567</p> <p><i>Ces informations sont obligatoires pour que vous puissiez réinitialiser vous-même votre mot de passe en cas de perte et pour que vous puissiez recevoir des courriels du système.</i></p>   |
|  | <p>Vous êtes maintenant prêt pour l'apprentissage en ligne.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Allez à la page d'accueil.</li> <li>2. Lisez les informations sous <b>Actuel</b>. Vous serez accompagné pour la suite.</li> </ol>  |

## LMS Programme d'étude / Démarrer l'instruction

|   |  |
|---|--|
|    | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sous <b>nom d'utilisateur</b> notez votre numéro d'assurances sociales, avec les points. Vous trouverez votre numéro sur votre ordre de marche ou sur votre plaque d'identité.</li> <li>2. Inscrivez le <b>mot de passe</b>.</li> <li>3. Cliquez sur <b>inscription</b>.</li> </ol> <p><i>Si ça ne fonctionne pas, envoyez à l'adresse mail <a href="mailto:pwreset.lms@vtg.admin.ch">pwreset.lms@vtg.admin.ch</a> les données suivantes:<br/>Nom, prénom, numéro d'assurances sociales.</i></p> |
|    | <p>Cliquez sur:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. "<b>Ici vous pouvez accéder à vos formations obligatoires</b>", pour démarrer le contenu d'apprentissage.</li> <li>2. "<b>Lien pour des informations complémentaires</b>", pour obtenir d'autres informations.</li> <li>3. "<b>Questions fréquentes</b>", pour obtenir des réponses à d'éventuelles difficultés.</li> <li>4. "<b>Comment fonctionne réellement le LMS?</b>", pour obtenir une introduction concernant le LMS.</li> </ol>                                     |
|   | <p>Cliquez sur <b>Détail</b>.</p>  |
|  | <p>Sous <b>Contenus de formation</b>, vous verrez les différents modules, que vous devez parcourir chronologiquement l'un après l'autre.</p>   |
|  | <p>Une fois que vous avez terminé une leçon, elle sera marquée <b>terminé</b>.</p>   |
|  | <p>Si vous avez des questions concernant l'utilisation, consultez tout d'abord le <b>fournisseur de cours</b>. Vous le trouverez dans la description du programme d'étude.</p>   |

## Contenu de l'instruction

### IBG (instruction de base générale)

Ce sont les blocs d'instruction que tous les futurs soldats doivent effectuer dans les premières semaines. Vous trouverez le plan d'étude pour l'instruction de base générale dans la liste ci-dessous.

Vous trouverez les indications suivantes, dans quels règlements, quelles annexes respectivement quels chapitres vous trouverez des informations ou dans quelles leçons LMS les informations sont traitées. Vous trouverez les règlements sous forme électronique dans votre plan d'étude personnel dans le LMS.

Lorsqu'aucune leçon n'est disponible dans LMS, le contenu doit être appris en lisant et étudiant les règlements.

#### Arme personnelle, fusil d'assaut

| Thème  | Objectif d'instruction   | Moyens auxiliaires électroniques disponibles dans LMS |  | Leçon LMS   |
|--|--|---|--|---|
| Prescriptions de sécurité                      | Connaît les bases de la manipulation correcte et de l'utilisation sûre du fusil d'assaut 90  | Règlement 53.096, Fusil d'assaut 5,6 mm 1990          | Chapitre 5, chiffre 47-52<br>Chapitre 6, chiffre 53-71 | Règles de sécurité Fusil d'assaut 90 / AP-<br>PRENDRE<br><br>Règles de sécurité Fusil d'assaut 90 / EXERCER<br><br>Règles de sécurité Fusil d'assaut 90 / AUTO-<br>CONTROLE |
| Connaissances de l'arme et munition            | Connaît les données techniques et les parties principales du fusil d'assaut 90 et peut les nommer par cœur et sans aide                    | Règlement 53.096, Fusil d'assaut 5,6 mm 1990          | Chapitre 1, Chiffre 1-3                                |   |
| Préparation de l'arme / du tireur              | Peut déterminer son œil directeur de manière indépendante  | Règlement 53.096, Fusil d'assaut 5,6 mm 1990          | Chapitre 3, Chiffre 44                                 |   |
| Position de départ / Manières de porter l'arme | Connaît les différentes positions de tir avec le fusil d'assaut 90, peut les différencier et les expliquer                                 | Règlement 53.096, Fusil d'assaut 5,6 mm 1990          | Chapitre 8, Chiffre 96-103                             |   |
| Les cinq éléments du tir                       | Connaît les cinq éléments du tir et est capable de les énumérer par cœur   | Règlement 53.096, Fusil d'assaut 5,6 mm 1990          | Chapitre 10, Chiffre 113-119                           |   |
| La séquence de tir en 7 étapes                 | Connaît et peut décrire la séquence de tir en 7 étapes   | Règlement 53.096, Fusil d'assaut 5,6 mm 1990          | Chapitre 10, Chiffre 120                               |   |
| Manipulations de l'arme                        | Apprend les procédures théoriques du contrôle personnel de sécurité (CPS), de charger et de retirer les cartouches de l'arme               | Règlement 53.096, Fusil d'assaut 5,6 mm 1990          | Chapitre 7, Chiffre 79-81                              |   |
| Maintenance                                    | Connaît les responsabilités en matière de maintenance et de contrôle de fonctionnement de l'arme personnelle et peut les énumérer par cœur | Règlement 53.096, Fusil d'assaut 5,6 mm 1990          | Chapitre 2, Chiffre 27-37, Chiffre 41                  |   |

## Arme personnelle, pistolet

(Sera attribué dans LMS aux recrues qui disposent du pistolet comme arme personnelle)

| Thème  | Objectif d'instruction   | Moyens auxiliaires électroniques disponibles dans LMS |                           | Leçon LMS   |
|--|--|---|---------------------------|---|
| Prescriptions de sécurité                      | Connaît les bases de la manipulation correcte et de l'utilisation sûre du pistolet   | Règlement 53.103, Pistolet 9 mm 75                    | Chapitre 4, Chiffre 27-44 | Prescriptions de sécurité Pistolet 75/03 / AP-PRENDRE |
| Connaissances de l'arme et munitions           | Connaît les données techniques et les parties principales du pistolet et peut les nommer par cœur et sans aide                             | Règlement 53.103, Pistolet 9 mm 75                    | Chapitre 1, Chiffre 1-5   |   |
| Position de départ / Manières de porter l'arme | Connaît les différentes positions de tir avec pistolet, peut les différencier et les expliquer   | Règlement 53.103, Pistolet 9 mm 75                    | Chapitre 6, Chiffre 66-73 |   |
| La séquence de tir en 7 étapes                 | Connaît et peut décrire la séquence de tir en 7 étapes   | Règlement 53.103, Pistolet 9 mm 75                    | Chapitre 8, Chiffre 87    |   |
| Manipulations de l'arme                        | Apprend les procédures théoriques du contrôle personnel de sécurité (CPS), de charger et de retirer les cartouches de l'arme               | Règlement 53.103, Pistolet 9 mm 75                    | Chapitre 5, Chiffre 49-52 |   |
| Maintenance                                    | Connaît les responsabilités en matière de maintenance et de contrôle de fonctionnement de l'arme personnelle et peut les énumérer par cœur | Règlement 53.103, Pistolet 9 mm 75                    | Chapitre 2, Chiffre 11-22 |   |

## Défense contre les moyens de combat nucléaires, biologiques et chimiques (défense NBC)

| Thème   | Objectif d'instruction   | Moyens auxiliaires électroniques disponibles dans LMS   |   | Leçon LMS  |
|---|--|---|---|--|
| Bases   | Connaît les bases de l'instruction NBC   | Règlement 74.164, Instruction NBC   | Chapitre 1, 1.1                         | Bases NBC / AP-PRENDRE                                 |
| Equipement de protection NBC  | Connaît les différents équipements de protection NBC et leur fonction de protection                | Règlement 74.161.02, Matériel personnel de protection NBC   | Chapitre 3<br>Chapitre 4, 4.1           | Equipement de protection NBC / APPRENDRE               |
| Degrés de préparation NBC   | Connaît les différents degrés de préparation NBC, leurs différences et peut les expliquer par cœur | Règlement 74.161.01, Consignes pour la défense NBC  | Chapitre 1-7                            | Degrés de préparation NBC réduits, 0-4 / AP-PRENDRE    |
| Matériel de protection et prophylaxie NBC                                   | Connaît les différentes mesures de protection ainsi que le matériel de protection NBC              | Règlement 74.161.01, Consignes pour la défense NBC<br>Règlement 74.161.02, Matériel personnel de protection NBC | Chapitre 12<br><br>Chapitre 2           | Matériel de protection et prophylaxie NBC / AP-PRENDRE |
| Alarme, surprise et aide aux camarades                                      | Connaît le déroulement d'une alarme et le comportement correspondant                               | Règlement 74.161.01, Consignes pour la défense NBC  | Chapitre 8<br>Chapitre 9<br>Chapitre 10 | Alarme, surprise et aide aux camarades / AP-PRENDRE    |
| Mise en service du masque de protection 90                                  | Connaît les étapes pour ajuster le masque de protection 90   | 74.161.02, Matériel personnel de protection NBC   | Chapitre 4, 4.2                         | Mise en service du masque de protection 90 / APPRENDRE |
| SP (service de parc) et GSP (grand service de parc) masque de protection 90 | Connaît le déroulement du nettoyage du masque de protection 90                                     | 74.161.02, Matériel personnel de protection NBC   | Chapitre 4, 4.3                         | SP et GSP masque de protection 90 / AP-PRENDRE         |

## Munitions

| Thème                     | Objectif d'instruction  | Moyens auxiliaires électroniques disponibles dans LMS            |              | Leçon LMS   |
|---------------------------|---|--|--------------|---|
| Consommateur de munitions | Connaît les différents groupes de munitions et sait comment manipuler les munitions et leurs composants | Document auxiliaire 60.070.01, Pour le consommateur de munitions | Chapitre 1-7 | Consommateur de munitions / APPRENDRE<br><br>Consommateur de munitions / EXERCER<br><br>Consommateur de munitions / AUTO-CONTRÔLE |

## Aide à soi-même et au camarade

| Thème                             | Objectif d'instruction  | Moyens auxiliaires électroniques disponibles dans LMS |                   | Leçon LMS  |
|-----------------------------------|---|---|-------------------|--|
| Introduction                      | Connaît les règles de l'aide à soi-même et au camarade et comprend les droits et les devoirs. Connaît et peut expliquer le comportement en cas d'incident | Règlement 59.005 Aide à soi-même et au camarade       | Partie 1, 1.1–1.2 | Précis d'anatomie / APPRENDRE<br><br>Précis d'anatomie / AUTO-CONTRÔLE                                 |
| Maintien de la santé              | Connaît les principes de la préservation de la santé des troupes et peut les expliquer  | Règlement 59.005 Aide à soi-même et au camarade       | Partie 4          | Préservation de la santé - Soldat / APPRENDRE<br><br>Préservation de la santé - Soldat / AUTO-CONTRÔLE |
| Positionnement                    | Connaît les principes du positionnement du patient  | Règlement 59.005 Aide à soi-même et au camarade       | Partie 2, 2.4     |  |
| Hémostase et pansements           | Connaît les différents types d'hémostase et de pansements   | Règlement 59.005 Aide à soi-même et au camarade       | Partie 2, 2.19    |  |
| Sauvetage et transport            | Connaît et peut expliquer la procédure de sauvetage   | Règlement 59.005 Aide à soi-même et au camarade       | Partie 1, 1.3     |  |
| Mesures de premiers secours ABCDE | Connaît les mesures de premiers secours selon le schéma ABCDE   | Règlement 59.005 Aide à soi-même et au camarade       | Partie 3          |  |

## Règlement de service de l'armée

| Thème                                  | Objectif d'instruction  | Moyens auxiliaires électroniques disponibles dans LMS |   | Leçon LMS   |
|--|---|---|---|---|
| Servir dans l'armée                    | Connaît les principes généraux de la conduite, de l'instruction, de l'éducation, et de la marche du service.<br><br>Comprend les droits et les devoirs d'un militaire | Règlement 51.002, Règlement de service de l'armée     | Chapitre 1<br>Chapitre 2  | RSA - Module 1: Servir dans l'armée / APPRENDRE                   |
| Conduite et discipline                 |   | Règlement 51.002, Règlement de service de l'armée     | Chapitre 3, Section 1   | RSA - Module 2: Conduite et discipline / APPRENDRE                |
| Hiérarchie, rangs et insignes          |   | Règlement 51.002, Règlement de service de l'armée     | Chapitre 3, Section 2<br>Chapitre 3, Section 3<br>Chapitre 3, Section 4 | RSA - Module 3: Hiérarchie, rangs et insignes / APPRENDRE         |
| Instruction et éducation militaire     |   | Règlement 51.002, Règlement de service de l'armée     | Chapitre 4  | RSA - Module 4: Instruction et éducation militaire / APPRENDRE    |
| Le quotidien militaire                 |   | Règlement 51.002, Règlement de service de l'armée     | Chapitre 5  | RSA - Module 5: Le quotidien militaire / APPRENDRE                |
| Religion                               |   | Règlement 51.002, Règlement de service de l'armée     | Chapitre 6  | RSA - Module 6: Religion / APPRENDRE                              |
| Pouvoirs de police et service de garde |   | Règlement 51.002, Règlement de service de l'armée     | Chapitre 7  | RSA - Module 7: Pouvoir de police et service de garde / APPRENDRE |
| Droit et protection juridique          |   | Règlement 51.002, Règlement de service de l'armée     | Chapitre 8, Section 2<br>Chapitre 8, Section 3                          | RSA - Module 8: Droit et protection juridique / APPRENDRE         |
| Devoir et sanctions                    |   | Règlement 51.002, Règlement de service de l'armée     | Chapitre 8, Section 1<br>Chapitre 9                                     | RSA - Module 9: Devoir et sanctions / APPRENDRE                   |

## Sécurité intégrale

| Thème                                    | Objectif d'instruction  | Moyens auxiliaires électroniques disponibles dans LMS |  | Leçon LMS  |
|--|---|---|--|--|
| Informatique                             | Connait les règles relative au traitement des informations, des données personnelles, du matériel sensible et des armes et peut les appliquer |   |  | Sécurité intégrale-Informatique / APPRENDRE  |
| Sécurité de l'information et des données |   |   |  | Sécurité intégrale- Informations- protection des données / APPRENDRE   |
| Sensibilisation                          |   |   |  | Cyber défense-Sensibilisation / APPRENDRE  |
| Les 7 règles d'or dans le cyber espace   |   |   |  | Cyber défense- Les 7 règles d'or dans le cyber espace / APPRENDRE  |
| Cyber défense                            |   |   |  | Cyber défense-Introduction dans la Cyber défense / APPRENDRE<br><br>Cyber défense – Etes-vous à jour / APPRENDRE |

## Instruction formelle

| Thème                             | Objectif d'instruction  | Moyens auxiliaires électroniques disponibles dans LMS |                      | Leçon LMS |
|-----------------------------------|---|---|----------------------|-----------|
| Instruction formelle individuelle | Sait se comporter dans un environnement militaire et peut appliquer ces connaissances | Règlement 51.019, L'instruction de base 17            | Annexe 1, Chapitre 1 |           |
| Instruction formelle en formation | Connait le comportement en formation et les différentes formations                    | Règlement 51.019, L'instruction de base 17            | Annexe 1, Chapitre 2 |           |
| Occasions particulières           | Connait la procédure à suivre pour les occasions spéciales                            | Règlement 51.019, L'instruction de base 17            | Annexe 1, Chapitre 3 |           |
| Connaissance des grades           | Connait les grades de l'armée suisse et peut les nommer par cœur                      | Règlement 51.019, L'instruction de base 17            | Annexe 6             |           |

## Annoncer

| Thème                 | Objectif d'instruction  | Moyens auxiliaires électroniques disponibles dans LMS |                   | Leçon LMS |
|-----------------------|---|---|-------------------|-----------|
| Schéma d'annonce      | Connait le schéma d'annonce et sait comment et dans quelles situations il est appliqué                      | Règlement 51.019, L'instruction de base 17            | Chapitre 5, 5.2.1 |           |
| Tablette d'épellation | Connait les différents noms des lettres selon la tablette d'épellation internationale et peut les appliquer | Règlement 51.019, L'instruction de base 17            | Annexe 5          |           |

## Autres instructions

| Thème                         | Objectif d'instruction   | Moyens auxiliaires électroniques disponibles dans LMS |  | Leçon LMS  |
|-------------------------------|--|---|--|--|
| Protection de l'environnement | Apprend les bases d'une conception des activités militaires respectueuse de l'espace et de l'environnement et comment la responsabilité envers l'environnement peut être exercée |   |  | Protection de l'environnement / APPRENDRE                                |
| Prévention des accidents      | Est sensibilisé à la prévention des accidents  |   |  | Rumeurs et vérité<br>Le contrôle de police virtuelle<br>Un recours à vie |



|                                  |  |  |              |   |
|----------------------------------|--|--|--------------|---|
| Prévention des incendies         | Comprend comment on peut prévenir les incendies et comment procéder correctement en cas d'incendie | Règlement 51.207, Prévention des incendies et comportement en cas d'incendie | Chapitre 1-4 | Prévention des incendies et comportement en cas d'incendie / AP-<br>PRENDRE                 |
| Poste de campagne                | Comprend comment fonctionne la poste de campagne et quels sont les services offerts                |  |              | Poste de campagne / VI-<br>DEO  |
| Droit international de la guerre | Connait les règles les plus importantes du droit international de la guerre                        |  |              | Droit international de la guerre-Connnaissance de base pour tous les militaires / APPRENDRE |

### Instruction spéciale selon votre fonction

En plus des formations de l'instruction de base générale, il existe également des contenus de formation que vous devez effectuer sur la base de votre fonction. Il est possible que votre école vous ait déjà fourni un programme d'études, avec des leçons de formation dans le LMS, dans votre profil personnel.

### Education physique

Pour le sport, nous ne vous donnons pas de contenu d'instruction spécial.

Vous devez néanmoins vous préparer d'une façon optimale en vue de votre école de recrue à venir. Investissez au minimum quatre heures par semaine pour votre condition physique – vous ferez la même chose durant l'ER!

Pour vous aider, vous pouvez utiliser l'application gratuite, ready #teamarmee – fit for team armee.

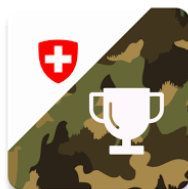
### Commencez en forme avec #teamarmee!

Très simple:

1. Téléchargez l'application gratuite pour votre téléphone Apple ou Android.
2. Commencez avec l'entraînement pour votre fonction!

La formation est parfaitement adaptée à votre fonction et scientifiquement prouvée.

Get ready! Grâce à votre forme physique, vous pourrez remplir les conditions de votre fonction et réduire le risque de blessure!



**iOS:** <https://itunes.apple.com/ch/app/ready-fit-for-teamarmee/id1453160942>

**Android:** <https://play.google.com/store/apps/details?id=ch.zem.ready>

**Nous vous souhaitons beaucoup de succès et de plaisir en travaillant sur le contenu de la formation. Si vous avez des questions, vous pouvez contacter votre école selon la liste de contacts *Distance Learning*.**